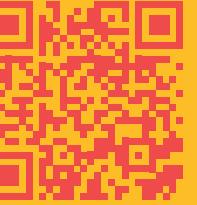


LE LABEL

Le label Employeur Pro-Vélo valorise les employeurs privés, publics et associatifs engagés dans la promotion de la mobilité à vélo pour les trajets domicile-travail et professionnels.

En adhérant au label, vous bénéficiez d'une **méthodologie et d'outils concrets** pour déployer une politique cyclable adaptée à votre organisation. Vous accédez également à la **Communauté Employeur Pro-Vélo**, espace d'échanges privilégiés entre référent·es vélo proposant de nombreuses ressources.

Reconnu à l'échelle européenne via la certification *Cycle Friendly Employer*®, le label Employeur Pro-Vélo offre la possibilité aux employeurs d'affirmer leur politique pro-vélo, de promouvoir une mobilité plus durable et d'améliorer la qualité de vie au travail !



↗ J'ÉVALUE MA POLITIQUE VÉLO

Élaboré par la **Fédération française des Usagères et Usagers de la Bicyclette (FUB)**, le label Employeur Pro-Vélo est la distinction de référence pour mettre en avant vos engagements en faveur de la mobilité durable. Il bénéficie également d'une reconnaissance officielle au niveau européen via la certification *Cycle Friendly Employer*®.



EMPLOYEUR
PRO-VÉLO



le vélo au quotidien



CYCLE FRIENDLY
EMPLOYER
CERTIFICATION

EMPLOYEURPROVELO.FR

Septembre 2025 - Impression Parmentier Imprimeurs



EMPLOYEURPROVELO.FR



DÉCOUVREZ

**BOOSTEZ
VOTRE ATTRACTIVITÉ
AVEC LE LABEL
EMPLOYEUR
PRO-VÉLO**

LES AVANTAGES &

LES ÉTAPES POUR RALLIER

LE PELOTON !

EMPLOYEURPROVELO.FR

Renforcez votre marque employeur

Attirez et fidélisez les talents en vous engageant concrètement pour une mobilité active au quotidien.

Améliorez la qualité de vie au travail

Favorisez l'usage du vélo et agissez pour la santé, le bien-être, la performance et la motivation de vos équipes.

Valorisez vos engagements RSE

Faites de votre politique de mobilité une action mesurable au service de l'environnement et de votre démarche RSE.

Gagnez en compétitivité

Transformez vos engagements en avantage concurrentiel et développez de nouvelles opportunités.



1. Prise de contact

Remplissez le formulaire en ligne et recevez un devis personnalisé sous 72h ouvrées.

2. Adhésion au label

Devenez membre de la **Communauté Employeur Pro-Vélo** et disposez d'un an pour réaliser votre évaluation, en vous appuyant sur des ressources exclusives et des échanges entre pairs.

3. Évaluation du site

Validez vos actions pro-vélo auprès d'une structure d'évaluation agréée pour garantir leur conformité vis-à-vis du cahier des charges Employeur Pro-Vélo.

4. Labellisation

Obtenez le label Employeur Pro-Vélo bronze, argent ou or ainsi que la certification européenne *Cycle Friendly Employer®*, valables trois ans, si l'évaluation est positive.

ALSTOM · EDF · RTE

SNCF · CNRS · BPCE

ORANGE · DECATHLON

CPAM · MGEN · KEOLIS

CRÉDIT MUTUEL

ALLIANCE FÉDÉRALE

HARMONIE MUTUELLE

CHU MONTPELLIER